

Du 30/05/2022 au 19/07/2022



Jusqu'à 100 € remboursés*

Pour tout achat d'un smartphone de la
Série **XIAOMI 11T | 5G**



Achetez votre smartphone et
tentez de gagner l'équivalent de

1000 €
de produits Xiaomi*



*Voir conditions de l'offre au verso.

DAS Xiaomi 11T 5G⁽²⁾ : Tête 0.554 W/kg, tronc : 0.954 W/kg, membres : 1.930 W/kg.
DAS Xiaomi 11T Pro 5G⁽²⁾ : Tête 0.570 W/kg, tronc : 0.974 W/kg, membres : 1.997 W/kg.



BULLETIN DE PARTICIPATION

Comment recevoir votre remboursement⁽¹⁾ de 100€ TTC pour l'achat de votre smartphone Xiaomi 11T 5G ou Xiaomi 11T Pro 5G chez AUCHAN, AVELIS CONNEC, BOULANGER, BOUYGUES TÉLÉCOM, BUT, CARREFOUR, DISCOUNT, CONFORAMA, CORA, DARTY, ELECTRO DEPOT, E.LECLERC, FNAC, FREE MOBILE, GÉNÉRALE DE TÉLÉPHONE, GITEM, LDLC, MATÉRIEL.NET, MDA, MI.COM, ORANGE, PRO&CIE, RED BY SFR, RUE DU COMMERCE, SFR, SOSH, SYSTÈME-U, UBALDI, VILLATECH, WELLCOM, XIAOMI STORE, (hors marketplace⁽²⁾) :

Remboursement du prix payé pour l'achat d'un smartphone Xiaomi 11T 5G ou Xiaomi 11T Pro 5G dans la limite de 100€ TTC. **Constituez votre dossier avec les éléments ci-dessous.**

1/ Achez un smartphone ou un pack Xiaomi 11T 5G ou Xiaomi 11T Pro 5G entre le 30/05/2022 et le 19/07/2022 inclus.

2/ Remplissez le bulletin ci-joint ou indiquez vos coordonnées sur papier libre.

3/ Joignez impérativement au bulletin dans les 30 jours ouvrés suivant l'achat :

- La **photocopie de la preuve d'achat** (facture, ticket de caisse, confirmation de commande dans le cas d'un achat en ligne, contrat) où apparaissent et sont entourés la date, le prix et la référence du produit acheté.

- Pour tout achat en ligne : Une copie de **l'email de confirmation de commande** provenant du site internet où l'achat a été effectué. Cet email doit permettre d'identifier à la fois 1/le produit commandé 2/le vendeur 3/le site internet sur lequel a été commandé le produit.

- **L'original du numéro IMEI** (à découper sur l'emballage - photocopie non acceptée).

- Un IBAN + BIC.

4/ Envoyez votre dossier sous enveloppe suffisamment affranchie dans les 30 jours ouvrés après achat avec les preuves d'achat (étiquette IMEI et copie de la facture), cachet de la Poste faisant foi à l'adresse suivante :

**ODR SERIE XIAOMI 11T
FACILITY N° 220514
13915 MARSEILLE CEDEX 15**

Pour toutes questions relatives à cette offre promotionnelle, vous pouvez contacter le support info-conso FACILITY par téléphone au 09 70 82 00 58 (du lundi au vendredi 9h-19h et le samedi entre 9h et 12h et entre 13h et 18h) ; ou via le formulaire en ligne <https://service-conso.facility.fr/>, n'oubliez pas de rappeler le numéro de l'offre à laquelle vous participez.

NOM/RAISON SOC.*

PRÉNOM*

ADRESSE*

CODE POSTAL* VILLE*

NUMÉRO DE TÉL.*

NUMÉRO IMEI 1*

ADRESSE EMAIL*

ENSEIGNE*

DATE D'ACHAT* / /

*Mentions obligatoires.

Tirage au sort exceptionnel !

Du 30 mai au 19 juillet 2022, réalisez votre demande de remboursement pour l'achat de votre smartphone Xiaomi 11T 5G ou Xiaomi 11T Pro 5G et participez automatiquement et sans frais à notre grand tirage au sort permettant de gagner l'équivalent de 1000€ de produits Xiaomi. Retrouvez le règlement en scannant le QR Code ou en vous rendant sur <https://www.mi.com/fr/odr/>.



⁽¹⁾ Offre valable dans la limite des stocks disponibles du 30/05/2022 au 19/07/2022. Offre promotionnelle valable en France Métropolitaine (Corse incluse), DROM et COM, zone euro uniquement, du 30/05/2022 au 19/07/2022 permettant d'obtenir un remboursement différé jusqu'à 100€ TTC pour l'achat d'un smartphone ou un pack Xiaomi 11T 5G ou Xiaomi 11T Pro 5G dans la limite du prix payé. La demande de remboursement est à effectuer dans un délai de 30 jours ouvrés après achat, cachet de La Poste faisant foi. Seules les demandes comportant l'ensemble des pièces et informations demandées par Modelabs Mobiles seront prises en compte. Aucune réclamation ne sera prise en compte au-delà du 19/09/2022. Remboursement sous 4 à 6 semaines suivant la réception par Modelabs Mobiles de la demande complète. Offre limitée à deux demandes par personne (même nom, même prénom, même adresse, même IBAN+BIC) et vingt demandes par professionnel (même raison sociale, même IBAN+BIC). Offre non cumulable avec une autre offre Modelabs Mobiles en cours. Sera considérée comme nulle toute demande illisible, incomplète, erronée, expédiée après la date limite et/ou non accompagnée des preuves d'achat requises. Toutes coordonnées contenant des informations fausses ou erronées ou qui ne permettent pas de contacter le participant, entraîneront le rejet de la demande concernée. Les frais d'affranchissement ne sont pas remboursés. En adressant sa demande le client accepte que toutes vérifications de ses coordonnées puissent être effectuées par Facility et Modelabs Mobiles, et reconnaît que les informations demandées sont obligatoires pour pouvoir bénéficier de l'offre. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de radiation de ses données personnelles auprès de Modelabs Mobiles 107 rue La Boétie 75008 Paris. RCS Paris 753107226.

⁽²⁾ Le DAS (débit d'absorption spécifique) des smartphones quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques, pour une utilisation à l'oreille. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2 W/kg. Kit mains-libres recommandé. Offre gérée par Modelabs Mobiles.

⁽³⁾ Une Marketplace (ou place de marché) désigne toute plateforme ou site internet qui met en relation des acheteurs, particuliers ou professionnels, avec de multiples vendeurs indépendants moyennant une commission prélevée sur leurs ventes.

Règlement « Xiaomi ODR Série Xiaomi 11T – Tentez de gagner l'équivalent de 1000€ de produits Xiaomi »

Du 30/05/2022 au 19/07/2022

ARTICLE 1 – Société Organisatrice

La société Modelabs Mobile, au Capital social de 14 445 301 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 753 107 226, dont le siège social est situé 107 rue de La Boétie 75008 Paris (ci-après dénommée la « Société Organisatrice »), organise entre le 30/05/2022 et le 19/07/2022 un jeu par tirage au sort dans le cadre de la participation à l'offre de remboursement numéro 220514 intitulée « ODR SERIE XIAOMI 11T » mise en place et gérée par FACILITY, selon les modalités décrites dans le présent règlement.

La société Modelabs Mobile est la société organisatrice pour le compte de Xiaomi France.

Le Jeu est organisé pour la France métropolitaine et est porté à la connaissance du public sur la PLV mise en place dans les magasins participants.

ARTICLE 2 – Conditions de participation

Le Jeu est ouvert du 30 mai 2022 au 19 juillet 2022 à toute personne physique majeure résidant en France métropolitaine.

Sont exclus de toute participation au Jeu et du bénéfice de tout lot, que ce soit directement ou indirectement et sous quelque forme que ce soit :

- les membres de la Société Organisatrice, le personnel des magasins participants, des sociétés partenaires du Jeu, y compris leurs parents directs,
- les personnes qui auront fraudé pour participer au Jeu en violation du règlement,
- les personnes qui n'auront pas mentionné leur nom, leur prénom, leur adresse postale et email, leur numéro de téléphone et le nom du magasin sur le bulletin de participation ou qui les auront fournis de façon inexacte ou incomplète.

ARTICLE 3 – Déroulement du Jeu

La participation au jeu est strictement nominative, elle se limite à une participation par personne.

La participation au tirage au sort dépend de l'offre de remboursement numéro 220514 intitulée « ODR SERIE XIAOMI 11T » mise en place et gérée par la société de gestion FACILITY.

Pour participer, il suffit de réaliser une demande de remboursement conforme pour l'achat d'un smartphone Xiaomi 11T ou smartphone Xiaomi 11T Pro pendant la durée de l'offre du 30/05/2022 et le 19/07/2022.

Un tirage au sort sera organisé par le centre de gestion Facility. Il aura lieu un mois après la date limite de l'opération, soit le 19/08/2022. Il y aura 1 gagnant et 2 suppléants tirés au sort. Toute participation à l'offre de remboursement numéro 220514 illisible ou incomplète sera considérée comme nulle et non conforme et donnera lieu au tirage au sort d'un nouveau bulletin.

Si les informations sont inexactes ou incomplètes, la Société Organisatrice ne pourra pas procéder à l'attribution du lot ce qui entraînera la nullité de la participation. La même sanction s'appliquera en cas de multi-participations frauduleuses.

Suite aux tirages au sort, les gagnants seront contactés par email à l'adresse email indiquée au moment de leur participation afin de bénéficier de leurs lots.

Le Jeu est porté à la connaissance du public via des supports de PLV dans les magasins participants à l'opération. La Société Organisatrice se réserve le droit de l'annoncer sur tout autre support.

Il est rigoureusement interdit, par quelque procédé que ce soit, de modifier ou de tenter de modifier les dispositifs de jeu proposés, notamment afin d'en modifier les résultats ou tout élément déterminant l'issue du Jeu et les gagnants du Jeu.

ARTICLE 4 – Descriptions des lots

Le lot mis en jeu dans est le suivant :

- | | |
|---|--|
| - 1 Xiaomi Pad 5 d'une valeur de 399,90€ | - 1 Xiaomi Watch S1 Active d'une valeur de 169,99€ |
| - 1 Mi Smart Speaker d'une valeur de 39,99€ | - 1 Mi 360° Camera (1080p) d'une valeur de 29,99€ |
| - 1 Mi Smart Band 6 d'une valeur de 39,99€ | - 1 Mi Electric Scooter Essential d'une valeur de 329€ |

Prix généralement constatés en France au second trimestre 2022.

En cas de force majeure, la Société Organisatrice se réserve la faculté de modifier, à tout moment et sans préavis, tout ou partie des lots offerts.

Le gagnant recevra le lot par voie postale et dans un délai de 8 semaines à compter de la réception du bulletin de participation à l'offre de remboursement numéro 220514 par le centre de gestion de FACILITY.

Le lot attribué ne pourra faire l'objet d'aucune contestation de quelque sorte que ce soit de la part du gagnant. Le lot attribué est incessible et ne pourra faire l'objet de la part de la Société Organisatrice d'un remboursement en espèces, ni d'aucun échange, ni d'aucune remise de leur contre-valeur totale ou partielle, en nature ou en numéraire. Il est entendu toutefois que la Société Organisatrice se réserve la possibilité de substituer à tout moment au lot proposé, un autre lot de valeur au moins équivalente si des circonstances indépendantes de sa volonté l'exigent. La dotation est nominative, non commercialisable et ne peut pas être attribuée ou cédée à un ou des tiers.

Dans l'hypothèse où pour une raison indépendante de la volonté de la Société Organisatrice, les gagnants ne pourraient bénéficier de leur lot, ce dernier sera définitivement perdu et ne sera pas réattribué. Dans cette hypothèse, aucune indemnité de quelque nature que ce soit ne sera due aux gagnants.

ARTICLE 5 – Acceptation et respect du Règlement

Le fait de participer à l'offre de remboursement numéro 220514 implique l'acceptation expresse et sans réserve du présent Règlement complet, ainsi que des lois et règlements en vigueur sur le territoire français et notamment aux dispositions applicables aux jeux-concours en vigueur en France.

Participer au Jeu implique une attitude loyale, signifiant le respect absolu des règles et des droits des autres participants.

Le participant s'interdit de mettre en œuvre ou de chercher à mettre en œuvre tout procédé de participation qui ne serait pas strictement conforme au respect des principes du présent Règlement.

La Société Organisatrice se réserve le droit d'écartier, de disqualifier ou d'invalider le gain de la dotation de toute personne ne respectant pas intégralement le règlement et notamment si le participant a violé l'un des principes énoncés dans le présent Règlement.

ARTICLE 6 – Responsabilité

La Société Organisatrice se réserve le droit d'écourter, de prolonger ou d'annuler le Jeu si les circonstances l'exigeaient, sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

Si pour quelque raison que ce soit, ce Jeu ne devait pas se dérouler comme prévu par suite d'un motif dépassant le contrôle de la Société Organisatrice et corrompant ou affectant la gestion, la sécurité, l'équité, la bonne tenue du Jeu, la Société Organisatrice se réserve alors le droit discrétionnaire d'annuler, de modifier ou suspendre le Jeu ou encore d'y mettre fin sans délai, sans que les participants ne puissent rechercher sa responsabilité de ce fait.

La Société Organisatrice ne saurait être tenue responsable pour des dommages de quelque nature que ce soit, ayant pour origine un cas de force majeure ou tout autre élément extérieur.

ARTICLE 7 – Consultation du Règlement

L'ensemble des dispositions du Règlement peut être consulté gratuitement sur le site <https://www.mi.com/fr/odr>.

ARTICLE 8 – Loi applicable et interprétation

Le Règlement est régi par le droit français. Le cas échéant, sauf dispositions d'ordre public contraires, tout litige sera soumis au Tribunal compétent.

Les informations à caractère personnel, et notamment celles à caractère nominatif, communiquées par les participants, feront l'objet d'un traitement informatique. Les données personnelles indispensables pour participer au Jeu seront recueillies et utilisées dans les conditions prévues par les politiques de confidentialité respectives de la Société Organisatrice et de Facility.

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de radiation de ses données personnelles auprès de Modelabs Mobiles 107 rue La Boétie 75008 Paris. RCS Paris 753107226 ;

Ses données collectées sont indispensables pour participer au Jeu. Par conséquent, les personnes qui exerceront le droit de suppression des données les concernant avant la fin du Jeu sont réputées renoncer à leur participation.